

## Chirurgie électorive et COVID-19

Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 aura un impact sur tous les aspects de la vie dans le monde, et nulle part plus intensément que dans le domaine médical. La chirurgie électorive, qui reflète une très large gamme de pratiques chirurgicales, consomme des actifs des systèmes de santé et dépense des ressources importantes qui pourraient être nécessaires dans le traitement des patients COVID-19 nécessitant un soutien médical de haute complexité.

Toutes les communautés du monde doivent se préparer à utiliser au mieux leurs ressources disponibles, en cherchant à réduire l'impact, la morbidité et la mortalité des patients infectés par COVID-19. Les décisions concernant les interventions chirurgicales devront être guidées par le personnel local et le soutien des soins de santé, compte tenu des exigences de la pandémie. L'impact peut être particulièrement grave dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

**Afin d'optimiser les ressources et d'équilibrer les besoins individuels et ceux de la population générale, la FIGO et son comité de chirurgie à accès minimal (MAS) recommandent:**

- 1) Suspendre les interventions chirurgicales électorives et non urgentes déterminées dans les ressources sanitaires de chaque pays et dans la capacité de réponse de chaque système de santé en particulier. Le calendrier de la chirurgie électorive gynécologique bénigne doit être basé sur les conditions individuelles des patients et les ressources locales et régionales disponibles.
- 2) Les patients qui peuvent subir des dommages ou des conséquences sur la santé en raison du report de leurs procédures chirurgicales doivent être évalués individuellement et après la chirurgie conformément à des protocoles améliorés stricts pour la récupération après la chirurgie et, dans la mesure du possible, demander un court séjour à l'hôpital ou des procédures ambulatoires.
- 3) Les interventions chirurgicales urgentes, à la fois obstétricales et gynécologiques bénignes, ne doivent pas être postposées pour éviter des effets négatifs sur la santé des patientes qui en ont besoin. Les interventions chirurgicales en oncologie gynécologique ne doivent pas être considérées comme électorives et tout report doit refléter les risques et avantages individuels.
- 4) Tous les membres des systèmes de santé doivent être conscients des protocoles actuels de biosécurité pour assurer à la fois les patients et la sécurité personnelle. Un accès adéquat à l'équipement de protection individuelle (EPI) est essentiel. L'évolution rapide de la situation nous oblige à revoir périodiquement les mesures prises et à analyser le contexte clinique, social et économique dérivé de chaque décision prise.
- 5) L'interruption de grossesse n'est PAS facultative. Ils sont urgents et, à ce titre, ils doivent recevoir les soins et les soins chirurgicaux nécessaires pour garantir la santé et le bien-être des femmes.

6) Pour les patients qui subissent une intervention chirurgicale, l'environnement de la salle d'opération doit fournir un équipement de protection au personnel. Que les patients soient symptomatiques, infectés, à risque ou asymptomatiques, le potentiel de COVID-19 doit être supposé. Les recommandations émergentes sont telles que seuls les anesthésiologistes devraient être dans la salle d'opération pour l'intubation ou l'extubation. Lors de l'utilisation de l'électrochirurgie, les particules virales peuvent avoir le potentiel de se propager dans l'environnement de la salle d'opération. Par conséquent, les stratégies de réduction des risques comprennent, sans s'y limiter, l'utilisation d'EPI adéquats et suffisants, la réduction de la fumée chirurgicale en utilisant des évacuateurs de fumée et en réglant les unités électrochirurgicales à un niveau bas que possible ou en s'assurant que tout le matériel chirurgical est propre et correctement désinfecté.

*L'évolution rapide de la situation nous oblige à revoir périodiquement les mesures prises et à analyser le contexte clinique, social et économique dérivé de chaque décision prise.*

## **À propos de la FIGO**

La FIGO est une organisation professionnelle qui regroupe des associations d'obstétrique et de gynécologie du monde entier.

La FIGO a pour vision d'offrir aux femmes du monde entier le niveau le plus élevé possible de santé et de bien-être sur le plan physique, mental, reproductif et sexuel tout au long de leur vie. La FIGO fait figure de chef de file dans de nombreuses activités de programme mondial et met plus particulièrement l'accent sur l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est.

La FIGO entreprend des actions de plaidoyer d'envergure internationale, notamment en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents et aux maladies non transmissibles (ODD 3). Elle travaille également à améliorer le statut des femmes et à leur permettre de participer activement pour exercer leurs droits sexuels et reproductifs, notamment en luttant contre les mutilations génitales féminines et les violences basées sur le genre (ODD 5).

Nous fournissons des services d'éducation et de formation à nos sociétés membres et renforçons les capacités de celles issues de pays à faible niveau de ressources, par le renforcement du leadership et des bonnes pratiques et par la promotion du dialogue sur les politiques.

La FIGO entretient des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et opère à titre d'organe consultatif auprès des Nations Unies (ONU).